

## =| **Et aussi** |=

### **Amendement L214 : menacé, le député Corentin Le Fur dépose plainte**

Lundi, Corentin Le Fur, député de la circonscription Loudéac Lamballe (22), a déposé une plainte en gendarmerie pour des menaces et des insultes qui font suite à son amendement contre L214. « Depuis quinze jours, je reçois des centaines de messages d'insultes à la suite de l'adoption de mon amendement visant à supprimer l'avantage fiscal sur les dons aux associations de type L214, déclare le député. Au-delà des propos injurieux, le plus inacceptable, ce sont les menaces ». Tout en respectant le débat d'idées et en comprenant le mécontentement et les divergences, même vives, Corentin Le Fur affirme qu'il « n'accepte pas les attaques personnelles, les propos calomnieux et les intimidations ». « Ce n'est pas simple à vivre, notamment pour ma famille, mais cela ne me rend que plus déterminé à poursuivre ces combats qui me sont chers », conclut le député.